



Trophée des Hauts de France

Compiègne

15-16 février 2020

2ème Manche du Championnat de France

**TROPHÉE
DES HAUTS DE
FRANCE**

Patinage Artistique synchronisé

**15 & 16
FÉVRIER 2020**
Patinoire de Compiègne

**2ème manche
du championnat de France**

ENTRÉE ADULTE : 10€ /jour - ENTRÉE ENFANT (- 10 ANS) : 6€ /jour
PASS 2 JOURS ADULTE : 15€ - PASS 2 JOURS ENFANT (- 10 ANS) : 9€

Organisé par Le Skating Club Compiègne Oise

Renseignements : 06 63 56 31 52 / mail : contact@scco.fr / www.scco.fr

Compétition de Patinage Synchronisé

Senior, Junior, Novice, Juvénile, Mixed Age, Adulte & Sk8



INVITATION

Trophée des Hauts de France

Compétition de Patinage Synchronisé

Compiègne : 15-16 Février 2020

Le Skating Club Compiègne Oise (SCCO) vous invite à participer au Trophée des Hauts de France, compétition amicale de patinage synchronisé organisée sous l'égide de la F.F.S.G. selon les réglementations nationale et internationale. Cette compétition est ouverte aux clubs français et étrangers. Les patineurs des équipes doivent répondre aux règles ISU et être en possession de la licence compétition ou extension de la discipline « Patinage Synchronisé ».

LIEU

Patinoire Municipale (56 m x 26 m)
ZAC de Mercières
2 Rue Jacques Daguerre
60200 COMPIEGNE
France

LISTE DES INVITES

Tous les membres de l'Union Internationale de Patinage sont invités à participer Trophée des Hauts de France.

CATEGORIES

La compétition est ouverte aux catégories :

- Senior National 1 ISU : programmes court et libre
- Senior National 1 : programmes court et libre
- Senior National 2 : programme libre
- Junior National 1 ISU : programmes court et libre
- Junior National 1 : programmes court et libre
- Junior National 2 : programme libre
- Novice Advanced ISU : programme libre
- Novice Advanced : programme libre
- Novice Basic : programme libre
- Juvénile : programme libre
- Mixed Age : programme libre
- Adulte : programme libre
- Sk8 : programme libre

INSCRIPTIONS

Les droits d'inscription sont de 290 € par équipe participante.

Le règlement à l'ordre du SCCO doit être adressé par chèque en euros ou par virement bancaire au plus tard à la date limite d'inscription (les frais de virement bancaire sont à la charge des Clubs participants).

Une copie du règlement effectué devra être envoyée le plus tôt possible à sandra.loiseau@sfr.fr et contact@scco.fr

L'enregistrement de l'équipe sera valide seulement à la réception du règlement des droits d'inscription.

Les droits d'inscription et/ou de toutes réservations ne seront pas remboursés si le désistement intervient dans un délai inférieur à 3 semaines avant la compétition.

Adresse postale pour l'envoi du règlement

Sandra LOISEAU
19 Square Paul Fort
60750 CHOISY AU BAC
France

Coordonnées bancaires pour le virement du règlement



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB							
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise			
15629	02630	00032213145	44	EUR	CCM COMPIEGNE		
Identifiant international de compte bancaire							
IBAN (International Bank Account Number)						BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	1562	9026	3000	0322	1314	544	CMCIFR2A
Domiciliation				Titulaire du compte (Account Owner)			
CCM COMPIEGNE 4 PLACE SAINT JACQUES 60200 COMPIEGNE Tél : 08-20-35-20-67				SKATING CLUB DE COMPIEGNE-OISE ZAC DE MERCIERES RUE JACQUES DAGUERRE 60200 COMPIEGNE			

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15 NOVEMBRE 2019

COMPOSITION DU JURY

Pour chaque catégorie, le jury se compose d'un panel Technique (1 contrôleur Technique, 1 Spécialiste Technique, 1 Assistant Spécialiste Technique et 2 Data Vidéo Replay Opérateur) et d'un panel de juges comprenant 1 Juge Arbitre et 5 Juges minimum.

Chaque pays participant (autre que la France) peut désigner un juge figurant de préférence sur la liste de l'ISU saison 2019/2020.

La première réunion des Officiels d'arbitrage aura lieu à la Patinoire, le samedi 15 février 2020 selon l'horaire déterminé par le Juge Arbitre.

Le Comité d'Organisation prendra en charge les frais d'hébergement, de repas et de déplacement pour tous les juges français et officiels français de la compétition. Pour les juges étrangers nommés par leur nation, seuls les frais d'hébergement et de repas seront pris en charge.

Les frais de déplacement des Juges-Arbitres et du Panel Technique sont à la charge du club organisateur.

ENTRAINEMENT OFFICIEL

Chaque équipe disposera d'un entraînement officiel selon le tableau décrit ci-dessous :

Programmes Courts	
Senior N1	10 mn
Junior N1	10 mn

Programmes Libres	
Senior N1	12 mn
Junior N1	12 mn
Senior N2	12 mn
Junior N2	12 mn
Novice Advanced	12 mn
Novice Basic	9 mn
Juvenile	9 mn
Mixed Age	9 mn
Adulte	9 mn
Sk8	9 mn

ORDRE DE PASSAGE

L'ordre de passage est déterminé par un tirage au sort.

Le tirage au sort est effectué selon les règlements nationaux et internationaux.

ACCREDITATION-ACCUEIL

Toutes les équipes participantes, les officiels, juges-arbitres, juges et opérateur informatique sont invités à se faire accréditer dès leur arrivée à la Patinoire.

Un service d'accueil sera mis en place à la patinoire pendant la durée de la compétition : Le vendredi 14 février 2020, de 17H00 à 21H00. Le samedi 15 février 2020, de 07H00 à 20H00.

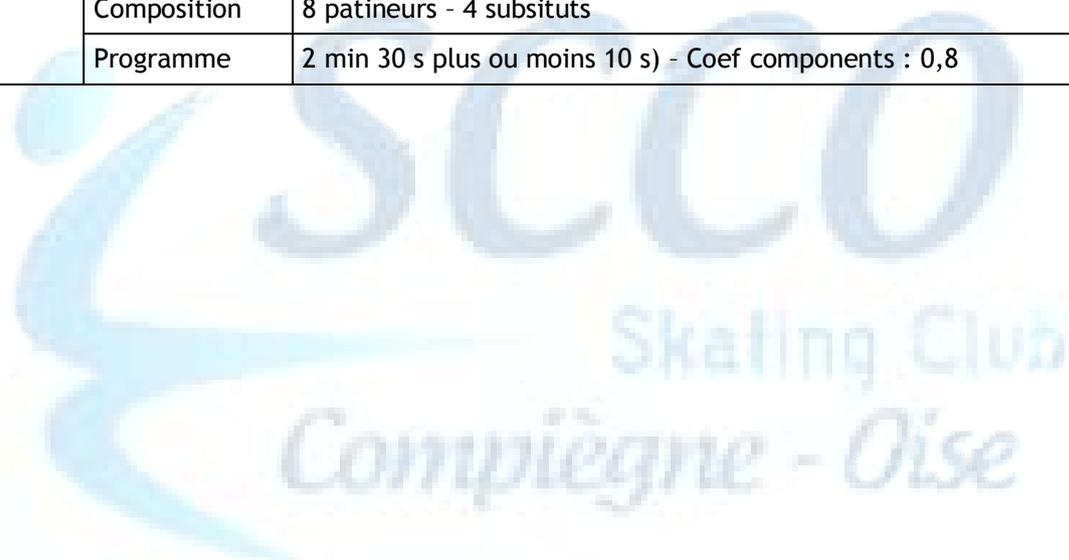
Le dimanche 16 février 2020, de 07H00 à 18H00.

Chaque équipe recevra 1 dossier d'accueil et 4 laissez-passer (1 Président, 1 Entraîneur et 2 Chaperons).

REGLEMENT TECHNIQUE

SENIOR National 1 ISU	Age	15 ans minimum au 1 ^{er} juillet 2019
	Composition	16 patineurs - 4 substituts
	Programme	Programme court : 2 min 50 s maximum - Coef components : 0,8 Programme libre : 4 min plus ou moins 10 s - Coef components : 1,6
SENIOR National 1	Age	15 ans minimum au 1 ^{er} juillet 2019
	Composition	12 à 16 patineurs - 4 substituts
	Programme	Programme court : 2 min 50 s maximum - Coef components : 0,8 Programme libre : 4 min plus ou moins 10 s - Coef components : 1,6
SENIOR National 2	Age	15 ans minimum au 1 ^{er} juillet 2019
	Composition	10 à 16 patineurs - 4 substituts
	Programme	Programme libre 4 min plus ou moins 10 s - Coef components : 1,6
JUNIOR National 1 ISU	Age	De 13 ans minimum à moins de 19 ans au 1 ^{er} juillet 2019
	Composition	16 patineurs - 4 substituts
	Programme	Programme court : 2 min 50 s maximum - Coef components : 0,8 Programme libre : 3 min 30 s plus ou moins 10 s - Coef components : 1,6
JUNIOR National 1	Age	De 13 ans minimum à moins de 19 ans au 1 ^{er} juillet 2019
	Composition	12 à 16 patineurs - 4 substituts
	Programme	Programme court : 2 min 50 s maximum - Coef components : 0,8 Programme libre : 3 min 30 s plus ou moins 10 s - Coef components : 1,6
JUNIOR National 2	Age	De 13 ans minimum à moins de 19 ans au 1 ^{er} juillet 2019
	Composition	10 à 16 patineurs - 4 substituts
	Programme	Programme libre 3 min 30 s plus ou moins 10 s) - Coef components : 1,6
NOVICE ADVANCED ISU	Age	Moins de 15 ans au 1 ^{er} juillet 2019
	Composition	16 patineurs - 4 substituts
	Programme	Programme libre 3 min plus ou moins 10 s - Coef components : 1,6
NOVICE ADVANCED	Age	Moins de 15 ans au 1 ^{er} juillet 2019
	Composition	12 à 16 patineurs - 4 substituts
	Programme	Programme libre 3 min plus ou moins 10 s - Coef components : 1,6
NOVICE BASIC	Age	Moins de 15 ans au 1 ^{er} juillet 2019
	Composition	10 à 16 patineurs - 4 substituts
	Programme	Programme libre 3 mn plus ou moins 10 s - Coef components : 1,6
MIXED AGE	Age	Libre
	Composition	12 à 16 patineurs - 4 substituts (10 à 16 patineurs pour un nouveau club)
	Programme	Programme libre 3 mn plus ou moins 10 s - Coef components : 1,6

JUVENILE	Age	Moins de 11 ans au 1 ^{er} juillet 2019
	Composition	8 à 12 patineurs - 4 substitués
	Programme	Programme libre 3 mn plus ou moins 10 s - Coef components : 1,6
ADULTE	Age	Moyenne d'âge plus de 20 ans au 1 ^{er} juillet 2019
	Composition	8 à 16 patineurs - 4 substitués
	Programme	Programme libre 3 mn plus ou moins 10 s - Coef components : 1,0
ADULTE ISU	Age	75% 28 ans au 1 ^{er} juillet 2019 25% 25 ans au 1 ^{er} juillet 2019 Possibilité d'avoir 25% de patineurs étrangers
	Composition	12 à 16 patineurs - 4 substitués
	Programme	Programme libre 3 mn plus ou moins 10 s - Coef components : 1,0
Sk8	Age	Plus de 12 ans au 1 ^{er} juillet 2019
	Composition	8 patineurs - 4 substitués
	Programme	2 min 30 s plus ou moins 10 s) - Coef components : 0,8



SYSTEME DE NOTATION ET COMPOSITION DES PROGRAMMES

Le système de notation est basé sur le Système de Jugement ISU.

Les compositions des programmes court et libre doivent selon la catégorie respecter les règlements ISU ou nationaux (cf règlements ISU et national).

Pour la composition détaillée, vous pouvez consulter le site <http://www.csnps.org/> puis section Règlements.

MUSIQUE

Toutes les équipes doivent fournir leur musique à l'organisateur de la compétition sur CD, la régie son de la patinoire n'étant pas équipée à ce jour de système capable de lire les fichiers numériques. Les enregistrements au format CD doivent être d'excellente qualité, 2 copies pour chaque programme (court / libre).

Chaque CD doit être rangé dans une boîte ou un étui et être identifié avec le nom de l'équipe, la catégorie, le type de programme (court / libre) et la durée exacte de la musique (pas de temps de patinage).

Dans l'hypothèse d'un nouvel équipement son à la patinoire, la musique pourra aussi être envoyée à l'avance par email au format MP3, soit directement en pièce jointe soit à l'aide d'un lien de téléchargement à l'adresse e-mail suivante : celine.scco@gmail.com et contact@scco.fr. Chaque email devra contenir un seul fichier de musique ou de lien de téléchargement. Le sujet de l'e-mail doit être au format "Nom de la catégorie, programme (court / libre) et le nom de l'équipe.

Les équipes sont encouragées à communiquer leur musique aux organisateurs de la compétition à l'avance.

Le niveau de volume de la musique tel que déterminé par la Commission médicale ne devra pas dépasser 85-90 Pression dB Niveau sonore dans toute la patinoire.

FORMULAIRE PROGRAM CONTENT SHEET

Le formulaire « PROGRAM CONTENT SHEET » doit être transmise au Comité d'organisation au plus tard à la date limite d'inscription. Cependant, le contenu des programmes peut être modifié jusqu'à l'inscription. Le formulaire modifié doit être remis au Délégué Technique. Il n'est pas autorisé de le remettre directement aux Officiels de l'arbitrage.

CEREMONIE DE CLOTURE - PODIUMS

Tous les participants sont tenus de se présenter en costume à la proclamation des résultats et à la remise des récompenses.

Les équipes doivent participer à la cérémonie de clôture selon le dispositif prévu par le Club Organisateur.

ORGANISATION

L'organisation de la compétition est placée sous la responsabilité du Club Organisateur qui se réserve la possibilité et le droit de prendre toute disposition nécessaire au bon déroulement de la compétition.

Toutes les décisions se rapportant à ces éventuelles dispositions seront prises en accord avec le Juge-Arbitre.

DROIT A L'IMAGE

Tous les participants à la compétition (patineurs, accompagnateurs, spectateurs,...) autorisent l'utilisation de leurs images fixe ou en mouvement, les représentants, sans aucune compensation financière.

Ce droit est valable avant, pendant et après le Trophée des Hauts de France 2020.

RESPONSABILITÉ

Selon la règle ISU 119, la Fédération Française des Sports de Glace et le Comité d'Organisation de la Compétition ne pourront être tenus responsable en cas de blessures ou de dommages dont les concurrents et les officiels pourraient être victimes.

Un service médical sera mis en place par le Comité d'Organisation pendant toute la durée de la compétition et des entraînements pour assurer les soins médicaux d'urgence sur les lieux de la compétition.

INFORMATIONS MEDICALES

Les Responsables d'équipes devront être en mesure de communiquer pour chaque patineur, les renseignements médicaux nécessaires en cas d'urgence ou d'accident.

Ces informations devront inclure, mais sans s'y limiter, ce qui suit, pour aider le personnel médical :

- Les allergies
- Les maladies existantes (asthme, ...)
- Les traitements et médicaments actuels
- Le carnet de vaccination
- Le groupe sanguin
- L'utilisation de lunettes, lentilles de contact, appareils dentaires

RECOMPENSES

Les trois premières équipes de chaque catégorie reçoivent une récompense.
Chaque compétiteur reçoit un souvenir.

ANTI DOPAGE

Un contrôle anti-dopage pourra avoir lieu, il sera effectué conformément aux règles et procédures antidopage ISU actuelles (communications ISU n ° 1922 et 2056 ou toute nouvelle mise à jour de ces communications).

HEBERGEMENT ET RESTAURATION DES ÉQUIPES

Aucun frais d'hébergement ni de restauration n'est pris en charge par l'Organisation.

La liste des hébergements est disponible sur le web à l'adresse :

www.scco.fr

Hôtel Officiel

Hôtel KYRIAD

10 avenue Marcelin Berthelot

60200 COMPIEGNE

PHOTOS

Afin de préparer le programme de la compétition, nous vous demandons de nous faire parvenir par e-mail à celine.scco@gmail.com et contact@scco.fr, une photo de votre équipe pour l'inclure au programme.

ENTRAÎNEMENTS NON OFFICIELS

Le Club organisateur propose aux équipes participantes des entraînements non officiels au tarif de 35 € les 15 mn.

Voir formulaire 6 pour la réservation

RENSEIGNEMENTS

Pour plus de renseignements, veuillez-vous adresser à :

Céline MARRAUD DES GROTTES

celine.scco@gmail.com et contact@scco.fr

Tel : 33 (0)6 20 70 68 42

Pour les équipes étrangères :

Sandra LOISEAU

sandra.loiseau@sfr.fr et contact@scco.fr

Tel : 33 (0)6 20 57 02 60

PLANNING PRÉVISIONNEL

Vendredi 14 février

Accréditation de 17h00 à 21H00.

Samedi 15 février 07H00 - 21H00 et dimanche 16 février 07H00 - 17H00

Entraînements officiels programmes courts Senior N1 et Junior N1
Entraînements officiels programmes libres Juvénile, Novice Basic, Mixed Age, Adulte et Sk8
Compétition programmes courts Senior N1 et Junior N1
Compétition programmes libres Juvénile, Novice Basic, Mixed Age, Adulte et Sk8

Entraînements officiels programmes libres Junior N1 et Senior N1
Entraînements officiels programmes libres Novice Advanced, Junior et Senior
Compétition programmes libres Junior N1 et Senior N1
Compétition programmes libres Novice Advanced, Junior et Senior

Le planning pourra être modifié après la date limite d'inscription pour le bon déroulement de la compétition.

Liste des Formulaires

Form	Objet	A retourner avant le
1	Team Entry 1	17 novembre 2019
2	Team Entry 2	17 novembre 2019
3	Music Information	17 novembre 2019
4	Program Content	17 novembre 2019
5	Officials Entry	15 décembre 2019
6	Extra Practice Ice	15 décembre 2019
7	Team Travel Information	15 décembre 2019
8	Meal Reservation	15 décembre 2019
9	Ticket Reservation	15 décembre 2019
10	Summary	15 décembre 2019